



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer

La plupart des études sur l'emploi dans le transport routier et la logistique en France, reposent sur une nomenclature sectorielle. Le SESP vient de réaliser une analyse transversale, multi-sectorielle, qui prend en compte les métiers de la logistique et du transport routier de marchandises, partout où ils se trouvent. En dissociant clairement la fonction transport, cette étude précise les caractéristiques propres de l'emploi dans la fonction logistique qu'elle limite toutefois aux activités d'entreposage et aux services associés. En 2004, les fonctions transport et logistique, présentes dans de nombreux secteurs de l'économie, emploient 1,5 million de personnes : 700 000 dans les métiers du transport et 800 000 dans ceux de la logistique. Pour cette dernière, seuls 22 % des emplois sont regroupés chez des prestataires spécialisés. Il s'agit majoritairement d'emplois ouvriers, concentrés pour un quart d'entre eux dans cinq grandes zones logistiques.

Que représente le secteur de la logistique en France ? La réponse à cette question, d'apparence simple se heurte à deux difficultés que sont la définition des métiers et/ou des fonctions qu'il regroupe, et leur repérage dans l'économie. La logistique, lorsqu'elle est évoquée comme un secteur économique à part entière, peut englober tout à la fois des activités de transport de marchandises (essentiellement routier), d'entreposage, de manutention, de conditionnement et divers services associés. Dans cette étude, la logistique a été séparée du transport ; elle est entendue uniquement comme une activité d'entreposage et de services associés à l'entreposage. Pour évaluer le poids de l'activité logistique dans tous les secteurs de l'économie où elle est présente, l'emploi a été estimé à partir d'un recensement des métiers caractéristiques de la logistique et du transport dans l'ensemble des entreprises, à partir de leurs déclarations annuelles de données sociales (source).

1,5 million d'emplois dans le transport et la logistique en 2004

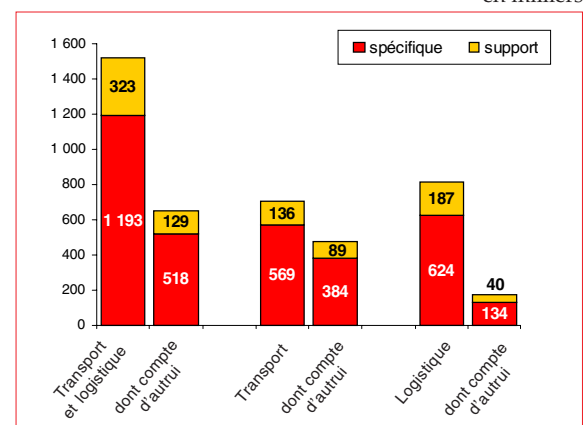
Les activités de la logistique et du transport de marchandises représentent vingt-quatre professions et catégories sociales (méthodologie) et emploient 1,2 million de personnes (figure 1). Les emplois se répartissent également entre les professions du transport et celles de la logistique. Les emplois d'ouvriers sont majoritaires : routiers et chauffeurs livreurs dans le domaine des transports ; magasiniers, ouvriers du tri, de l'emballage, conducteurs de chariots, caristes dans la logistique.

A ces emplois, s'ajoutent les professions « non spécifiques » nécessaires au bon fonctionnement de ces activités : secrétaires, cadres administratifs, comptables... Ces emplois « support », dont le nombre est évalué à 320 000, sont plus nombreux dans la logistique que dans le transport. Au total, l'emploi dans le transport de marchandises et la logistique est estimé à 1,5 million en 2004 : 705 000 personnes dans le transport et 811 000 dans la logistique. Contrairement aux activités de transport, largement

externalisées par les entreprises, les activités logistiques sont encore majoritairement assurées en interne. Les prestataires spécialisés (logistique pour compte d'autrui) ne regroupent que 22 % de l'emploi logistique, soit 174 000 personnes. La proportion est de deux emplois « spécialisés transport » sur trois dans les entreprises de transport.

1 L'emploi dans la logistique et le transport de fret en 2004

en milliers



Source : Insee-DADS 2004, EAE Transport 2004, données de La Poste et estimations MTETM/SESP

Le compte propre, plus gros employeur de la logistique

La fonction logistique est encore largement intégrée dans les entreprises industrielles et commerciales. Les intermédiaires du commerce et les entreprises de commerce de gros emploient 142 000 personnes dans des métiers spécifiques de la logistique, soit 15 % des emplois de leur secteur (figure 2) et les deux tiers de l'emploi logistique du secteur du commerce. Ces entreprises intervenant pour partie sur les mêmes marchés que les entreprises de la logistique, leurs effectifs ne devraient pas être comptabilisés entièrement en compte propre (méthode).



2 Proportion des emplois spécifiques de la logistique et du transport de fret dans certains secteurs

Secteur d'activité	Part logistique en %	Effectif logistique	Part transport et logistique en %
Industrie, hors automobile	5,5	181 000	6,8
<i>dont récupération</i>	<i>13,2</i>	<i>3 300</i>	<i>30</i>
Automobile	9,3	52 000	10,4
Commerce	8,8	205 000	12
<i>dont commerce de gros, intermédiaires</i>	<i>15,2</i>	<i>142 000</i>	<i>21,1</i>
<i>dont commerce par correspondance</i>	<i>24,8</i>	<i>6 500</i>	<i>26,4</i>
Ensemble logistique	53	65 000	66
<i>dont entreposage et manutention</i>	<i>58,4</i>	<i>29 000</i>	<i>70,7</i>
<i>dont conditionnement et routage</i>	<i>30,8</i>	<i>10 500</i>	<i>39,9</i>
Ensemble transport de fret	5	24 000	77
<i>dont transport routier de marchandises</i>	<i>5,3</i>	<i>15 000</i>	<i>85,4</i>
Organisation du transport de fret	21,8	29 000	69,1
Intérim	14,1	51 000	16,1

Source : Insee-DADS 2004, estimations MTETM/SESP

Dans le commerce par correspondance, 25 % des salariés ont un métier spécifique de la logistique, tandis que la filière automobile, grande utilisatrice de logistique, emploie 52 000 salariés dans des emplois logistiques, soit 9 % de l'emploi de la filière. Enfin, hors automobile, l'industrie en France représente 181 000 emplois logistiques.

La logistique pour compte d'autrui, une activité très concentrée

L'une des caractéristiques des emplois de la logistique pour compte d'autrui, est d'être regroupée dans un très petit nombre d'entreprises spécialisées, auxquelles s'ajoutent les activités logistiques de prestataires diversifiés dont l'offre est constituée, dans des proportions diverses, de messagerie, de transport routier, de commission et d'organisation de transport.

A elles seules ces entreprises constituent un secteur économique au cœur duquel on peut placer les prestataires exerçant des activités d'entreposage. Autour de ce point central, il est possible de définir progressivement, par cercle concentrique, les limites de la logistique pour compte d'autrui, en traçant un premier périmètre périphérique dans lequel sont ajoutées les entreprises spécialisées dans les activités de manutention et de conditionnement. Un second cercle élargit la logistique pour compte d'autrui, à une part significative des activités des organisateurs de transports ainsi qu'à une fraction, plus faible, des activités de la messagerie. Ce périmètre, où opèrent essentiellement des grands groupes sera appelé « logistique étendue ». Ce concept permet de mieux distribuer les rôles quand il s'agit de préciser le poids économique de la logistique.

En 2004, sur 34 milliards d'euros de chiffre d'affaires (toutes activités confondues), réalisé par les entreprises placées dans le périmètre de la logistique étendue, la moitié, soit 17 milliards d'euros, relève de l'activité logistique. La part des entreprises spécialisées dans l'entreposage et la manutention, « cœur » de la logistique, est de 6,7 milliards d'euros.

Les secteurs de la logistique et du transport de fret selon l'activité principale des entreprises

Code activité	Logistique
Cœur	
631E	Entreposage non frigorifique
631D	Entreposage frigorifique
Périphérie	
631A	Manutention portuaire
631B	Manutention non portuaire
748D	Conditionnement à façon
Logistique étendue	
634C	Organisation des transports internationaux
634B	Affrètement
634A	Messagerie-fret express
Transport de marchandises	
Transport routier de fret	
602L	Transport routier de marchandises de proximité
602M	Transport routier de marchandises inter-urbain
602M	Location de poids lourds avec conducteur
Transport maritime et fluvial	
611A	Transport maritime
611B	Transport côtier
612Z	Transport fluvial
Organisation des transports et messagerie	
634A	Messagerie-fret express
634B	Affrètement
634C	Organisation des transports internationaux

Au sein du secteur, les 20 principaux opérateurs réalisent 40 % du chiffre d'affaires et occupent 38 % des salariés (5 groupes dominant le marché avec plus de 20 % de l'activité). La concentration se poursuit ; en 2006, trois des acteurs importants de la logistique ont été rachetés par d'autres groupes du secteur figurant parmi les 20 premiers.

Les entreprises de logistique pour compte d'autrui emploient 134 000 salariés dans les métiers spécifiques de la logistique, dont 40 000 intérimaires. Ces derniers représentent 14 % des emplois de l'intérim, valeur très supérieure au poids de la logistique dans l'économie marchande (4,2 %). La répartition des emplois logistiques varie en fonction de l'activité principale des entreprises. La proportion la plus importante (58 %) se retrouve logiquement dans l'entreposage et la manutention, elle est de 28 % dans le conditionnement à façon et reste importante chez les messagers et organisateurs de transport (22 %).

40 % de l'emploi concentré dans 13 zones géographiques

Cinq zones géographiques, concentrent 26 % des emplois logistiques. Trois d'entre elles entourent Paris (figure 3), deux sont proches de Lille et de Lyon. Ces zones sont situées à proximité d'infrastructures de transport importantes (nœuds autoroutiers, port fluvial, aéroports). Huit autres zones regroupent 14 % de l'emploi logistique.

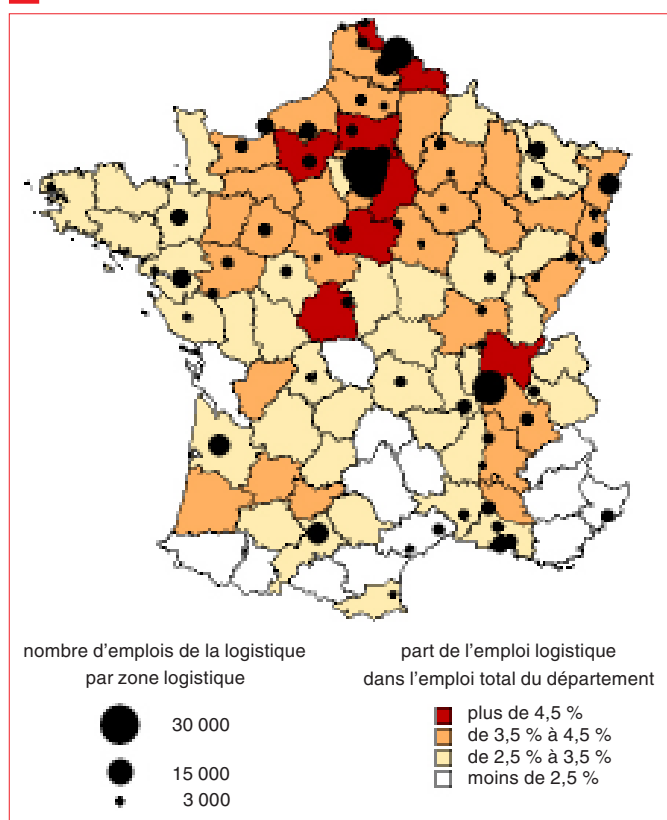
3 Effectif et proportion des emplois de la logistique et du transport de fret dans les zones logistiques

Zone	Part logistique en %	Effectif logistique	Part logistique et transport en %
Gennevilliers/Saint-Denis/Saint-Ouen-l'Aumône (92-93-95-78)	1,9	40 646	3,3
Lille/Roubaix/Tourcoing/Douai (59-62)	6,3	31 461	10,4
CDG/Tremblay/Roissy/Aulnay/ Croissy-Beaubourg (93-95-77)	6,8	27 173	12,7
Orly-Rungis (91-94)	3,5	24 606	6,2
Saint-Quentin-Fallavier/Saint-Priest/aéroport Saint-Exupéry (69-38)	4,9	24 503	8,7
Aix/Vitrolles/Marseille (13)	3,8	13 030	8,3
Moissy-Cramayel/Savigny-le-Temple/Bondoufle (77-91)	6,4	12 214	9,9
Strasbourg (67)	5,0	10 360	9,2
Toulouse (31)	3,7	9 898	7,3
Bordeaux (33)	3,9	9 640	8,2
Nantes (44)	4,4	9 437	8,5
Rouen (76)	5,0	8 147	9,6
Le Havre (76)	6,8	6 657	13,3
Orléans/Saran (45)	5,7	6 596	9,4
Compiègne/Crépy-en-Valois (60)	7,7	6 429	11,6
Evreux-Dreux (27)	7,6	5 158	11,7
Arques (62)	8,4	4 364	13,9
Fos/Salon-de-Provence (13)	8,4	3 817	13,3

Source : Insee-DADS 2004, estimations MTETM/SESP

Des zones logistiques, de moindre importance, peuvent être plus fortement spécialisées et la proportion d'emplois logistiques dans l'emploi marchand y est le double de la proportion nationale. Ces zones se situent autour de Paris (Oise, Eure et Yonne), ou en province (Somme, Pas-de-Calais et Bouches-du-Rhône). Les départements les plus spécialisés sont en Île-de-France ou proche : Eure (7,5 %), Seine-et-Marne (7,4 %) et Oise (6,8 %) (figure 4).

4 Emplois dans la logistique



Champ de la logistique et du transport de fret selon les métiers

Code		Effectif	Part des emplois appartenant à la logistique ou au transport en %
Logistique			
Cadres			
387a	Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels	35 000	75
387b	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	13 000	84
387b	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	22 000	71
Professions intermédiaires			
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage	95 000	93
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	37 000	100
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	22 000	100
477a	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	36 000	83
Ouvriers et employés			
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	500 600	92
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	111 000	100
653a	Magasiniers qualifiés	193 000	100
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	110 000	100
652b	Dockers	6 400	100
676a	Manutentionnaires non qualifiés	68 000	80
651a	Conducteurs d'engin lourd de levage	7 700	31
651b	Conducteurs d'engin lourd de manœuvre	4 500	33
Transport de marchandises			
Cadres			
389c	Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande	20 600	70
389c	Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande	2 600	100
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	18 000	67
Professions intermédiaires			
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	26 000	62
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	7 700	100
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	18 000	54
480b	Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche	300	45
Ouvriers et employés			
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	479 600	94
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	30 000	100
641a	Conducteurs routiers et grands routiers	289 000	100
643a	Conducteurs livreurs, coursiers	121 000	100
656b	Matelots de la marine marchande	3 700	100
656c	Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale	1 300	100
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	24 000	48
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	10 600	72
Compléments hors DADS			
	Chauffeurs routiers ou marins indépendants	25 000	
	Salariés la Poste dans Colis-Express	15 000	

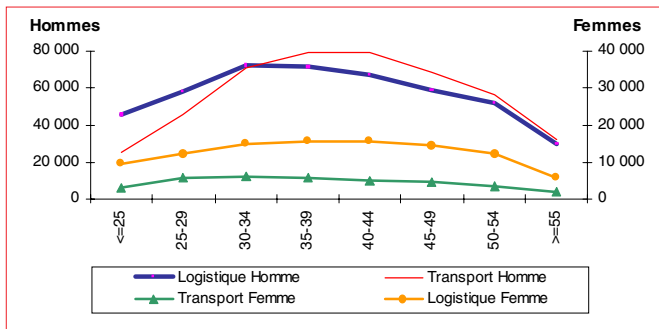
Source : Insee-DADS 2004, estimations MTETM/SESP

Essentiellement des emplois peu qualifiés et masculins

Le taux d'encadrement dans la logistique est plus faible que dans l'ensemble de l'économie (9 % contre 18 %). Ce taux atteint 24 % en incluant l'encadrement intermédiaire (pour 38 % dans l'économie). Il est toutefois plus élevé que celui du transport routier de marchandises dont le taux d'encadrement est de 4,5 % (9 % en incluant l'encadrement intermédiaire). La proportion d'emplois peu qualifiés est plus importante dans la logistique que dans l'ensemble de l'économie marchande.

Les emplois de la logistique sont très majoritairement occupés par des hommes : seulement 18 % de femmes parmi les salariés de la logistique contre 37 % dans l'ensemble de l'économie marchande. Ce taux est toutefois supérieur aux 7 % de femmes travaillant dans le transport de marchandises (figure 5).

5 Répartition des salariés du transport et de la logistique par sexe et âge



Source : Insee-DADS 2004, estimations MTETM/SESP

Les salariés ayant un métier de la logistique sont plus jeunes que dans les métiers du transport. Les moins de 30 ans sont 23,5 % dans la logistique et seulement 16,5 % dans le transport de marchandises. Le salaire net mensuel moyen de 1 580 euros est comparable dans les métiers de la logistique et ceux du transport de marchandises (figure 6).

6 Salaires mensuels moyens nets des métiers de la logistique et du transport

Métiers	en € Salaire moyen
Métiers de la logistique	
Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	3 157
Responsables d'entrepôt, de magasinage	1 840
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs chariots élévateurs, caristes	1 335
Magasiniers qualifiés	1 304
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	1 217
Métiers du transport	
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	3 102
Responsables d'exploitation des transports (non cadres)	1 987
Conducteurs routiers et grands routiers	1 454
Conducteurs livreurs, coursiers	1 335

Source : Insee-DADS 2004, estimations MTETM/SESP

Pour ces métiers, les salaires sont équivalents entre entreprises du secteur et entreprises pour compte propre, mais ils sont inférieurs de 15 % à la moyenne de l'ensemble de l'économie marchande. Cette différence est moins due à des écarts dans chaque catégorie sociale (seul le salaire des cadres est significativement inférieur) qu'à une proportion de cadres plus faible dans ces métiers (figure 7).

7 Salaires mensuels moyens nets (économie marchande, logistique et transport)

	Ensemble de l'économie	Métiers de la logistique	Métiers du transport
Ensemble	1 869	1 590	1 579
Cadres	3 591	3 388	3 252
Professions intermédiaires	1 955	1 936	2 182
Ouvriers/Employés	1 391	1 426	1 494

Source : Insee-DADS 2004, estimations MTETM/SESP

Méthodologie

Ces travaux sur l'emploi ont bénéficié d'échanges au sein d'un groupe de travail interministériel sur la logistique.

Estimation des emplois

Les estimations d'emploi sont calculées en « équivalent temps-complet ».

Le champ de l'économie marchande inclut l'ensemble des secteurs économiques, hors notamment l'administration, l'éducation, la santé, l'action sociale.

Les emplois spécifiques de la logistique et du transport sont déterminés à partir des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) déclarées par les employeurs : 24 PCS ont été retenues. Certaines n'ont été comptabilisées que dans quelques secteurs d'activité ou partiellement. Pour les emplois support, l'hypothèse retenue est la suivante : la proportion de ces emplois est la même que pour l'ensemble de l'économie. Ainsi, pour 100 emplois spécifiques de la logistique, on estime à 30 le nombre d'emplois support (soit un taux 23 %) et pour 100 emplois dans le transport de fret, à 25 le nombre d'emplois support (taux de 20 %).

Partage compte propre compte d'autrui

Les métiers logistiques sont répartis entre compte d'autrui et compte propre. Le compte d'autrui est déterminé par le secteur du transport, élargi à des activités proches : conditionnement, location de poids lourds, courrier.

Toutefois, la frontière entre le compte propre et le compte d'autrui n'est pas toujours claire. Certaines sociétés de transport, filiales de grands groupes de la distribution ou de l'industrie, sont comptabilisées en compte d'autrui alors que leur activité est exclusivement pour le compte « propre » de leur groupe. A l'inverse, certaines sociétés intermédiaires de commerce assurent la relation entre le producteur d'un bien et le distributeur final de ce bien. Elles opèrent sur les mêmes marchés que les prestataires de service en logistique et devraient être comptabilisées en compte d'autrui.

Source

Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) sont des déclarations sociales et fiscale. Elles contiennent des informations sur les salaires versés et quelques caractéristiques des salariés : condition d'emploi, temps et durée de travail, libellé d'emploi, sexe, âge, lieu de travail et de résidence. La profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) y est codifiée pour la majorité des salariés depuis 2003.

Pour en savoir plus

L'essor de grandes zones logistiques accompagne la massification des flux routiers. SESP en bref n° 15, mars 2007.

Les emplois logistiques en Europe : politiques nationales et tendances communes en Europe, brochure Association pour le développement de la Formation dans le Transport et la Logistique/Institut de Formation aux Techniques d'Implantation et de Manutention (AFT-IFTIM), réalisée dans le cadre du projet « Nouvelles compétences et innovations dans la logistique » (Novalog), disponible sur : http://www.novalog-project.org/french/public/pdf/analyse_comparative.pdf

Rapport de l'Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans le Transport et la Logistique (OPTL), commission nationale paritaire professionnelle de l'emploi des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, Estimations 2005 et prévisions 2006 ; sur demande à : servicecommunication@aft-iftim.com

Logistique et territoire, Michel Savy, La Documentation française, 2006.

Secrétariat général
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective
Tour Pascal A 92055 La Défense cedex

Téléphone : (33/0) 1 40 81 13 15
Télécopie : (33/0) 1 40 81 13 30
www.statistiques.equipement.gouv.fr

Directeur de la publication : Emmanuel RAOUL
Rédacteur en chef : Laurence DEMEULENAERE
Conception maquette : Catherine GROSSET
ISSN : 1776-2626